
SÉMINAIRE DE L'OBSERVATOIRE DU GCS SIAO 42

28 MARS 2023





MOTS D'INTRODUCTION

- Par **Michel Berger**, administrateur du Groupement de Coopération Sociale SIAO Loire & Fanny Gagnaire, directrice du SIAO 42 et coordinatrice du Groupement de Coopération Sociale SIAO Loire
- Par **Catherine Charvoz**, directrice départementale adjointe, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE



MATIN

9h15 – 11h : Présentation de l'observatoire du GCS SIAO Loire

→ Le projet initial et les ambitions, **Bernard Caubere**, ancien administrateur du GCS SIAO Loire

→ Les travaux actuels de l'observatoire, **Adèle Bertrand & Eva Pottier**, cheffes de projet observatoire

→ Focus sur une note d'observation croisée Loire-Isère sur les jeunes, **Emilie Fruchard**, chargée d'études statistiques au SIAO 38

11h15 – 13h : Restitution de l'enquête sur l'accès au logement des personnes en situation de précarité dans la Loire, **Adèle Bertrand & Eva Pottier**

APRES-MIDI

14h – 17h : Ateliers pour la co-construction des préconisations d'action suite à l'enquête sur l'accès au logement

→ 1 **tableau à pré-remplir** dans les pochettes participants



PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE DU GCS SIAO LOIRE

De la crise naquit l'observatoire

- Chronologie d'une gestation ...

31 octobre 2019 crise institutionnelle et opérationnelle du SIAO consommée :

- SIAO « régalien » à reconstruire
- Groupement de coopération social à mettre en œuvre
- Relations avec l'Etat dégradées à refonder
- Place du SIAO dans le département à repenser

De ces 4 constats naît l'idée de l'observatoire !

Réparer et construire : SIAO régalien à reconstruire

- Découverte des limites du SI- SIAO dysfonctionnel :
 - Incomplet et approximatif en termes de données « quantitatives»
 - Inopérant en termes de données qualitatives
 - Exploitabilité statistique médiocre frein à une analyse des problématiques AHIL sur le territoire
 - Synthèse et « remontées » d'informations périodiques mal aisées et entachées d'erreurs et sources de conflits relationnels entre acteurs.

- Besoins
 - D'un outil d'observation fiable et plus approfondi, complément du SI-SIAO réglementaire en voie de fiabilisation au niveau national et cœur du système d'information
 - D'un outil partageable et partagé par tous les acteurs du secteur au sein et à l'extérieur du groupement.

Réparer et construire : Groupement de coopération sociale à mettre en œuvre

- Le fonctionnement inter associatif n'existe pas et les tensions sont multiples entre les acteurs qui « se croisent » au plan opérationnel et se méconnaissent ou se concurrencent au plan stratégique.

- Besoins :
 - Fédérer les associations du groupement autour d'un projet commun permettant :
 - De développer la connaissance des problématiques des publics de leurs besoins, de leurs attentes, et de la nature des interventions de chacun...à la fois :
 - capteur d'informations qualitatives et quantitatives
 - utilisateur des données partagées...

Dans une logique de pilotage opérationnel et stratégique de leur institution, et du groupement.

Réparer et construire : Des relations avec l'Etat dégradées à refonder

- Le SIAO n'existe que dans sa fonction régaliennne I I 5 et remontées d'informations issues majoritairement du SI-SIAO –
- La coopération et la co-construction de dispositifs adaptés aux situations locales hétérogènes est inexistante entre Etat et acteurs AHIL notamment faute d'éléments informationnels partagés et de dialogue prospectif
- Le paradoxe territoire « détendu » et offre « saturée» interpelle !

Action

Proposer à la DDETS (en construction) la création d'un observatoire :

- des besoins des personnes précaires
- et des réponses apportées ou à apporter

sur les territoires du département, dans un démarche collaborative avec l'ensemble des acteurs concernés dans une démarche prospective étayée.

Réparer et construire : La place du SIAO dans le département à repenser !

- Le I15 est connu essentiellement sur Saint-Etienne métropole, les agglomérations de Roanne et Montbrison...le SIAO en tant que groupement des acteurs AHIL est lui un inconnu !
- L'alimentation informationnelle adaptée du PDAHLPD (Plan Départemental d'Action pour l'Hébergement et Logement des Personnes Défavorisée) nécessite d'être repensée en vue de l'élaboration d'une politique co-construite pertinente au profit des publics défavorisés.

Besoin

Nécessité d'ouvrir le champ de la coopération informationnelle à l'ensemble des acteurs départementaux concernés (à la fois fournisseurs de « données » et clients du système d'information – partagé) – DDETS, Conseil Départemental, EPCI, bailleurs, GCS, et partenaires dont santé !

On notera la proximité d'approche avec celle qui a conduit la DIHAL au SPRL (Service Public de la Rue au Logement).

L'observatoire

Un dispositif SOCLE du fonctionnement futur opérationnel du SIAO et des acteurs partenaires,

Objectif :

Disposer d'une plate-forme d'observation(*) :

- sociologique pour les besoins, (temporalités courtes et moyennes)
- immobilière et urbanistiques (temporalités longues voire très longues)
- complémentaires (temporalités moyennes et longues) ;

En vue d'apporter les réponses les plus adaptées, (et flexibles) aux problématiques complexes des publics défavorisés, ou en situation de précarité, des territoires du département, dans le respect des politiques co-construites avec les pouvoirs publics, (dans l'idéal bien entendu!).

(*) à partir d'observations directes ou/et d'éléments « importés » d'autres organismes

L'observatoire

Porté opérationnellement par le GCS SIAO :

- L'ensemble des acteurs intervenant sur les territoires du département , au profit des publics cités (DDETS, CD, EPCI, ARS, les acteurs AHIL (dont les bailleurs sociaux) seraient acteurs à double titre :
 - Fournisseurs d'informations (donc de données) et d'analyses
 - Clients du partage d'informations et d'analyses.
- L'observatoire devrait être à terme un outil de pilotage opérationnel et un outil de prospective collectif – dans la logique d'un aménagement du territoire prenant en compte les publics défavorisés ou en situation de précarité (vulnérables).
- Sa perspective de maturation envisagée est de 5 ans, point de départ 2021.
- Ses modalités de montée en puissance, méthodologiques, de production et de financement vont être développées par Adèle Bertrand et Eva Pottier.

Présentation du service observation et communication

Eva Pottier, cheffe de projet observatoire et statistiques

- Mission principale : analyse **quantitative** à partir du logiciel SI SIAO
- Compétence particulière : **statistiques**

Adèle Bertrand, cheffe de projet enquêtes et développement territorial

- Mission principale : **enquêtes territoriales**
- Compétence particulière : **cartographie**

→ Un tronc commun et des compétences partagées : réponse aux sollicitation via des notes d'observation

Vincent Damon, chargé de projet numérique et communication

- **Communication** pour le SIAO 42 et le GCS SIAO Loire
- **Numérique** : appui et support technique pour le SIAO 42 et le GCS SIAO Loire
- **Formations SI SIAO** pour les utilisateurs premier accueil

Les travaux actuels de l'observatoire

- La production de données quantitatives & l'analyse statistique : réponse au cadre réglementaire
 - Production de données à partir du logiciel SI SIAO
 - Des données sur les **personnes qui sollicitent le SIAO** (115 & service social) : les personnes en demande, les personnes orientées, les personnes entrantes en structures et sortantes des structures
 - D'où l'importance : d'appeler le 115 lorsqu'on est en situation de sans-abrisme ; de renseigner au mieux le SI SIAO lorsque l'on est un utilisateur premier accueil ou un gestionnaire de structure
 - Un outil complexe et pas encore optimal : la **fiabilisation des données prend du temps**
 - Les premiers chiffres de l'année 2022
 - 49 332** appels reçus au 115
 - 3 084** ménages distincts en demande soit
 - 5 146** personnes distinctes
 - Hausse de **12%** par rapport à 2021
 - 1 060** demandes transmises au SIAO insertion
 - 976** ménages distincts en demande soit
 - 1 464** personnes distinctes
 - 553** ménages distincts orientés en structure d'hébergement d'insertion – logement accompagné
 - Stagnation par rapport à 2021

Les travaux actuels de l'observatoire

- La réalisation de notes d'observation : un observatoire au service des membres du GCS SIAO Loire et de divers partenaires
 - Des notes d'observation aux formats adaptables
 - Méthodes utilisées : **issues des sciences sociales** (production statistique, conduite d'entretiens, production de cartographies, questionnaires)
 - Type d'analyse : **quantitative et/ou qualitative**
 - Possibilité de formuler des **préconisations d'action**
 - 13 notes d'observation réalisées en 2021 & 2022 dont les principales sont :
 - **Accès à l'hébergement et au logement des jeunes dans la Loire**, mai 2021. Sur commande d'un groupe de travail jeunes au sein du GCS.
 - **Femmes et sans-abrisme**, octobre 2021. Sur commande de l'association SOS violences conjugales 42.
 - **Accès à l'hébergement et au logement des personnes sortant de détention**, janvier 2022. Dans le cadre de la préfiguration d'un partenariat entre le SIAO 42 et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.
 - **Actualisation de l'état des lieux sur la précarité dans la Loire**, juin 2022. Sur demande de la direction du SIAO 42.
 - **Bilan sur le dispositif dédié à la mise à l'abri des personnes victimes de violences conjugales**, septembre 2022. Sur commande de la DDETS 42.

Les travaux actuels de l'observatoire

- Les enquêtes de grande ampleur : **observer et préconiser**
 - Des **enquêtes plus conséquentes** en temps et production
 - Le cas des **enquêtes territoriales** :
 - L'enquête à Loire Forez Agglomération terminée
 - **En complément des données statistiques** issues des demandeurs avec une centralisation à Saint-Etienne et Roanne
 - **Interroger le non-recours** : les personnes qui ne sollicitent pas le SIAO / 115 <> dans les territoires peu dotés
 - Une démarche renouvelée : données **qualitatives** (entretiens d'acteurs variés) ; **méthode inductive** (la découverte d'un territoire)
 - La volonté d'apporter des outils pour développer des actions concrètes : définition de **préconisations**.
 - L'enquête sur l'accès au logement des personnes en situation de précarité dans la Loire
 - L'objet de la deuxième partie de la matinée

ZOOM : LA NOTE D'OBSERVATION CROISÉE SIAO 38 & 42 SUR LES JEUNES



- Une note d'observation comparative entre l'Isère et la Loire réalisée par
 - Emilie Fruchard du SIAO 38
 - Eva Pottier du SIAO 42
- Le contexte de production de la note :
 - Surreprésentation des moins de 30 ans dans la demande auprès des SIAO
 - Volonté de comparaison entre 2 départements
 - Inscription dans une démarche de production d'indicateurs communs à l'échelle régionale

Données générales : l'emploi des jeunes

32%

Saint Etienne

Population plus ouvrière et moins diplômée qu'en Isère

Part de chômeurs dans la tranche 15-24 ans

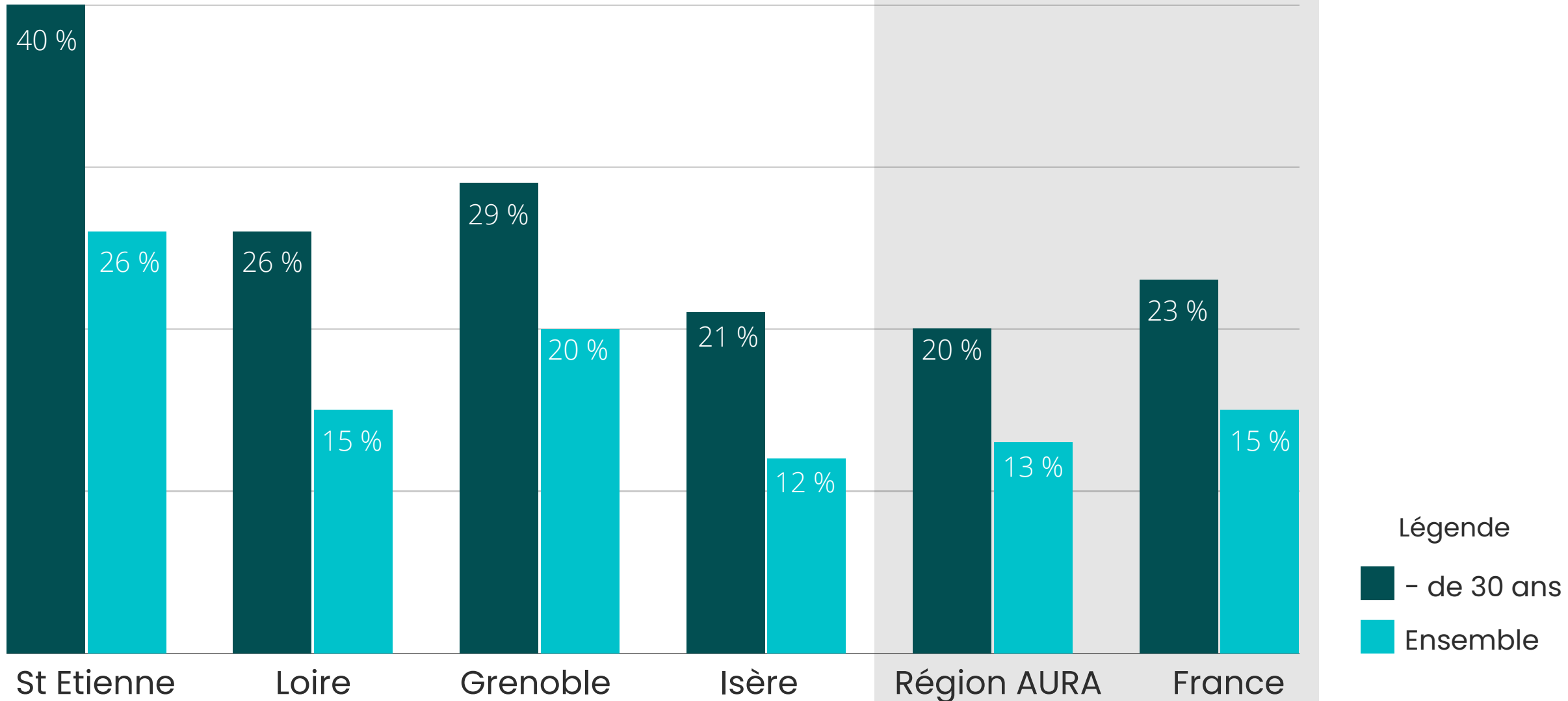
23%

Grenoble

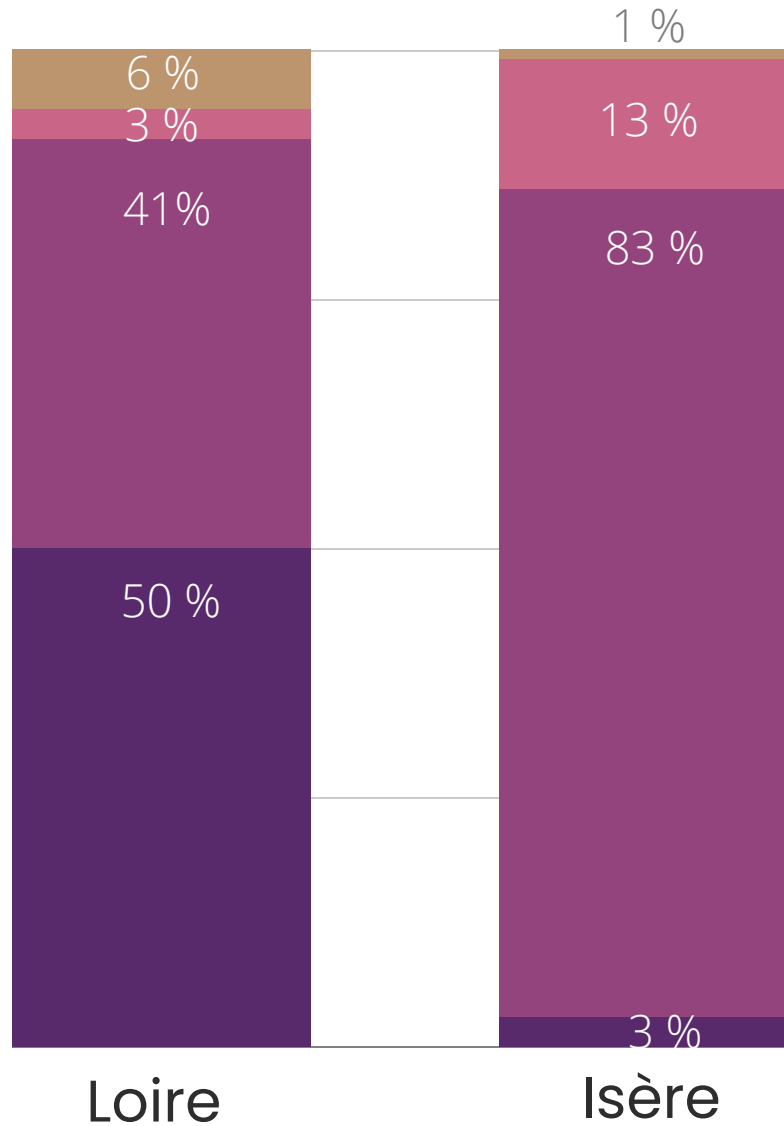
Population plus diplômée

Part de chômeurs dans la tranche 15-24 ans

Données générales : le taux de pauvreté



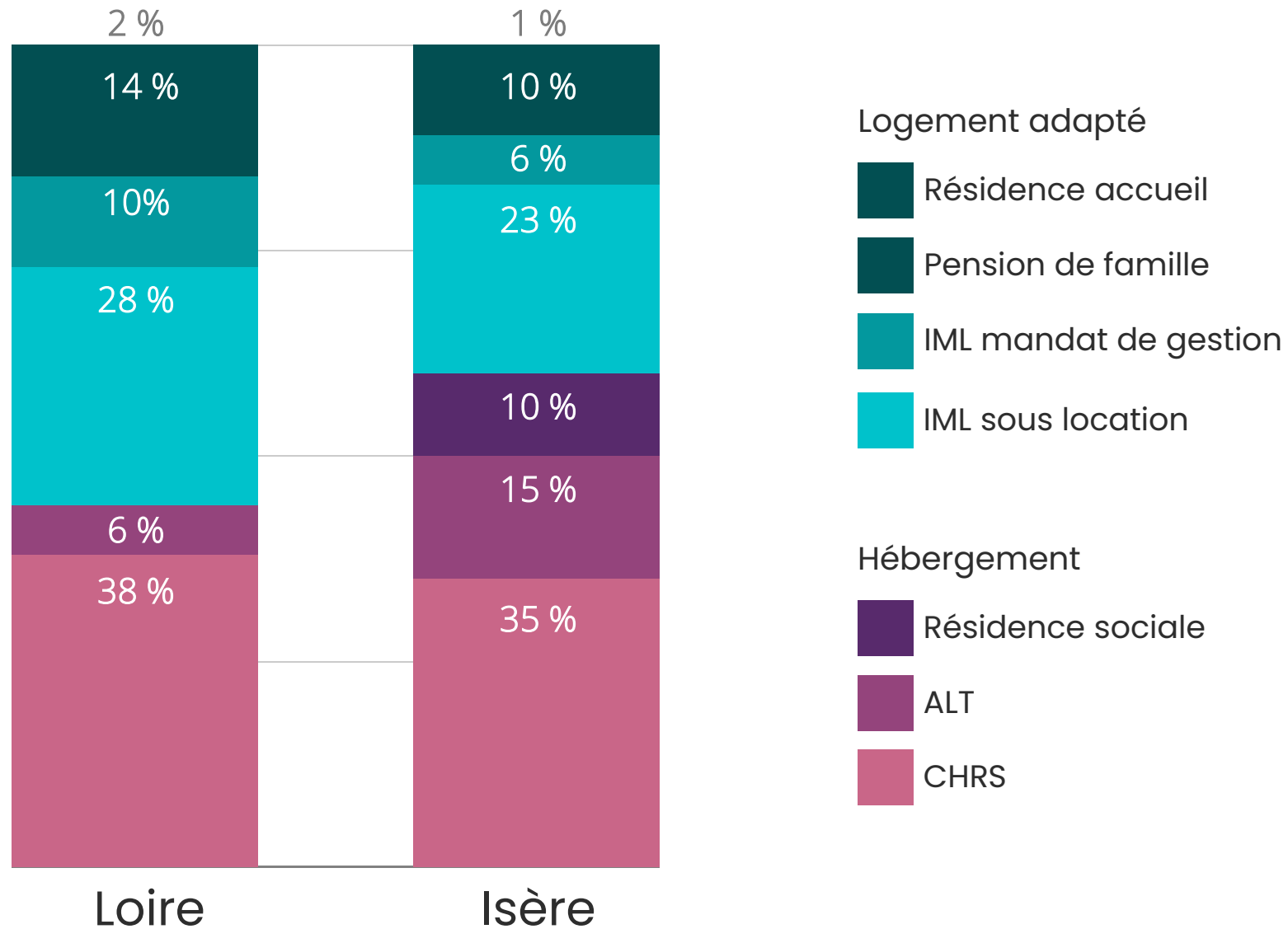
Offre d'urgence : particularités et problématiques communes



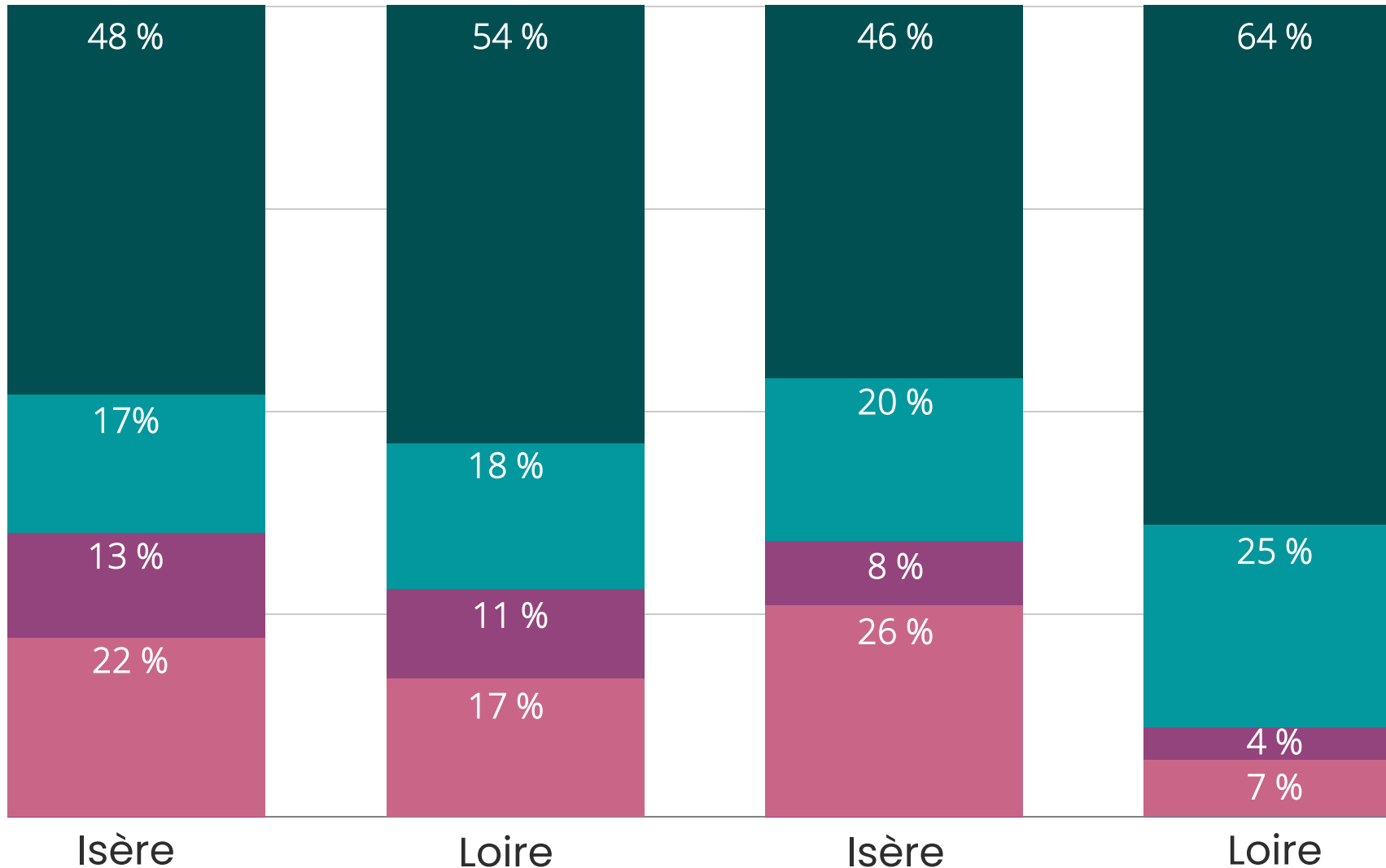
Légende

- Accueil à la nuitée (Loire) ou à la semaine (Isère)
- Hébergement d'urgence pérenne FVV
- Hébergement d'urgence tout public
- Hôtel (pérenne)

Offre d'insertion : particularités et problématiques communes



Composition familiale : personnes majeures de moins de 25 ans



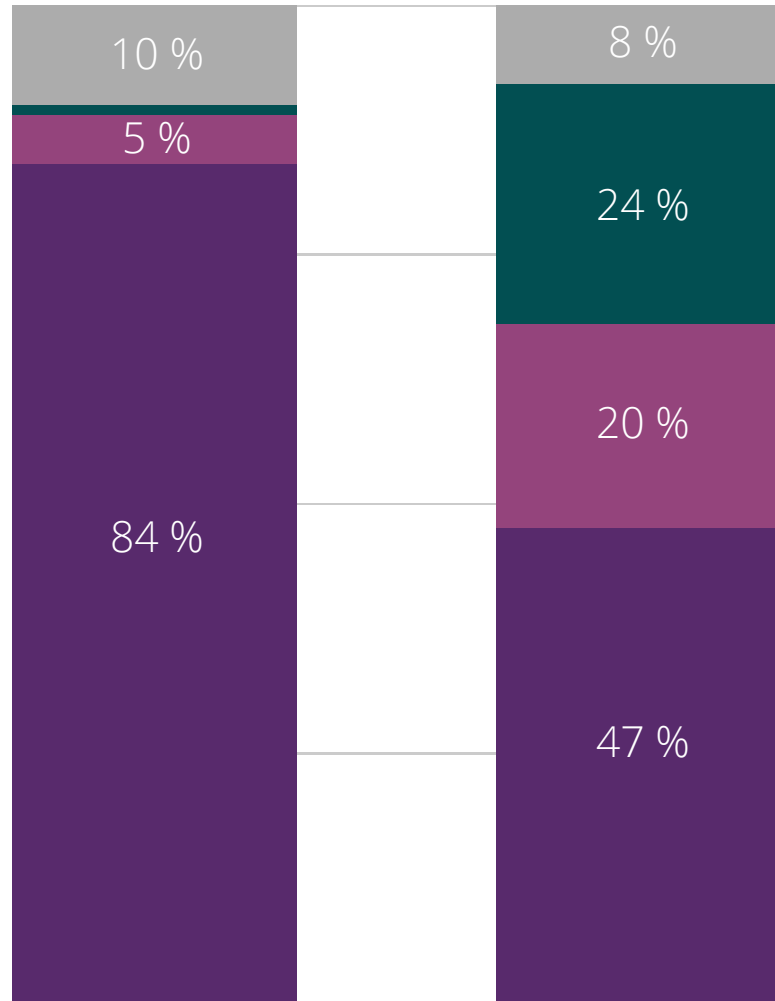
Légende

- Homme seul
- Femme seule
- Couple/groupe sans enfant
- Famille

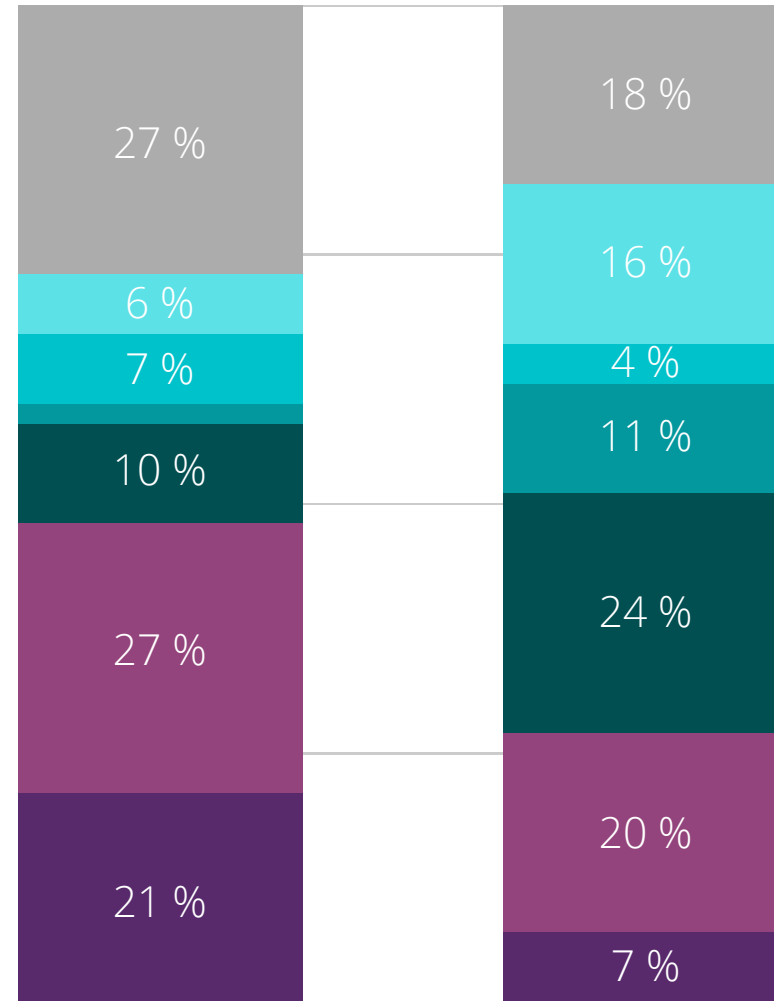
115

INSERTION

Situation résidentielle : des jeunes plus fréquemment à la rue en Isère



115

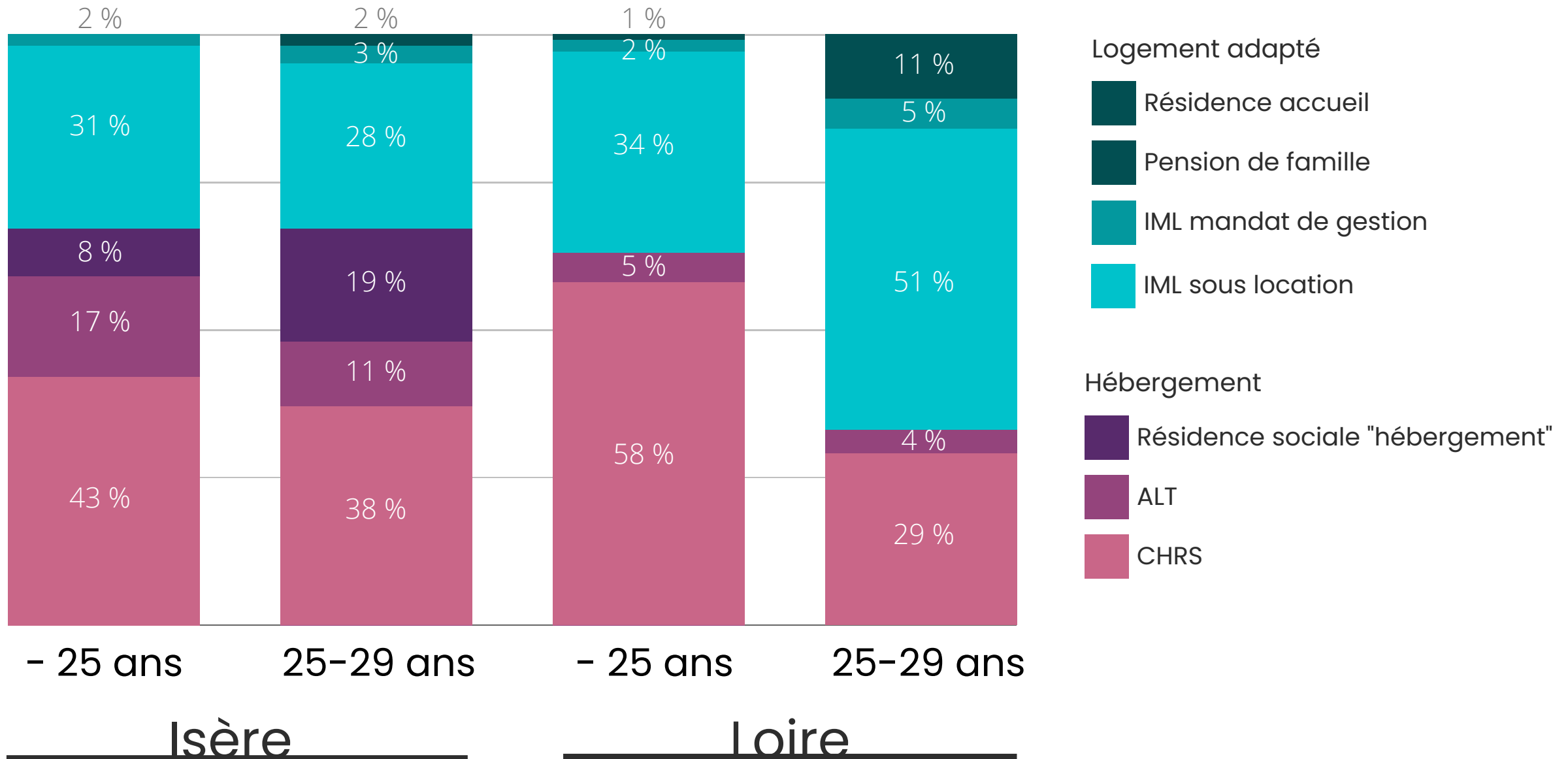


INSERTION

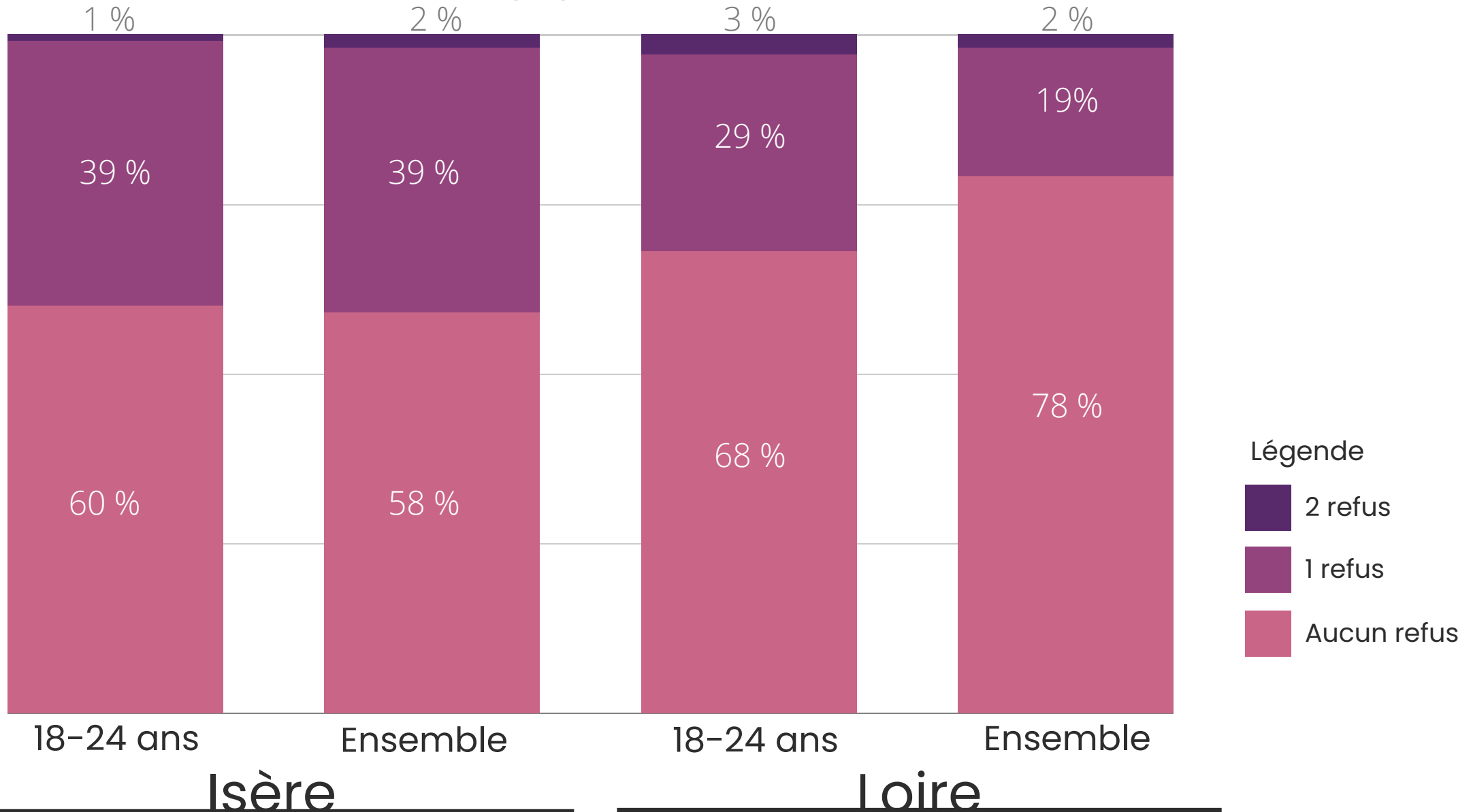
Légende

- Autres catégories
- Prise en charge ASE
- Hébergement asile
- Hébergement insertion
- Hébergement d'urgence
- Hébergement tiers
- SDF / Errance résidentielle

Orientations insertion : situation financière complexe et manque d'offre adaptée



Orientations et refus : des refus ménages plus nombreux en Isère



PAUSE CAFÉ

15 MINUTES



L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ DANS LA LOIRE

ENQUÊTE SUR LES DISPOSITIFS DU SECTEUR ACCUEIL – HÉBERGEMENT – INSERTION – LOGEMENT

INTRODUCTION

Introduction générale
Méthodologie
Problématisation

PARTIE I : Les liens entre le secteur AHIL et les autres secteurs

Introduction de la partie I

Focus sur une sous-partie : des bailleurs qui ne « jouent pas le jeu »

PARTIE 2 : Le fonctionnement du secteur AHIL

A. Le travail d'orientation à l'épreuve de l'organisation du parc ligérien

B. Le travail d'accompagnement vers le logement à l'épreuve du temps et des limites d'action d'un.e travailleur.euse social.e

C. L'accès au logement à l'épreuve des structures collectives et des organisations qu'elles induisent

PARTIE 3 : Que mettre au travail pour faciliter l'accès au logement via la mise en œuvre du Logement d'abord

A. Une tension dans les pratiques d'accompagnement observée localement qui rejoint les enseignements de la philosophie du Logement d'abord

B. Les différentes visions du Logement d'abord par les acteurs locaux

C. Les préconisation : à construire collectivement → I **tableau à pré-remplir** dans les pochettes participant.e.s

INTRODUCTION

- Le contexte de création du projet d'enquête :
 - La réflexion autour de la feuille de route pour la mise en œuvre du Logement d'abord dans la Loire à l'été 2021 : absence de diagnostic global
 - La constitution d'un observatoire pour le groupement de coopération sociale SIAO Loire : un outil pertinent
- 3 objectifs initiaux :
 - Dresser un état des lieux de l'ensemble des solutions d'hébergement – logement accompagné dans la Loire
 - Déterminer si ces solutions sont équipées pour répondre aux besoins des personnes
 - Identifier les visions du Logement d'Abord des acteurs du secteur « AHIL » dans le département.

METHODOLOGIE

- Recueil des données d'enquête : réalisé par Adèle Bertrand, Eva Pottier, Gaëtan Ravel et Maria Alejandra Muñoz Ramos
 - Phase initiale : conduite de 76 entretiens semi-directifs auprès de professionnel.le.s et de personnes accompagnées dans les 16 associations du secteur AHIL de la Loire
 - Phase de « confrontation » des premiers résultats au terrain : 6 entretiens supplémentaires avec des professionnel.le.s (3 auprès du SIAO ; 1 auprès de la MDPH ; 2 auprès des bailleurs sociaux) ; 1 relevé habiter ; 2 ateliers avec des personnes enquêtées.

- Exploitations des données

- Approcher la neutralité pour un observatoire situé via :

- l'analyse des redondances dans les entretiens

- la confrontation des données issues des entretiens avec des données extérieures (analyses scientifiques, données quantitatives...)

- Analyse première à partir des entretiens avec les professionnel.le.s et utilisation des entretiens avec les personnes accompagnées pour conforter ou nuancer les propos, en lien avec :

- La meilleure représentativité des professionnel.le.s que des personnes accompagnées

- Les biais dans le recueil de l'avis des personnes accompagnées : l'urgence du « toit sur la tête » ; interrogation de personnes en structures d'hébergement – logement exclusivement

- Les analyses sur l'accompagnement social : parti pris de « s'en remettre » aux professionnel.le.s

- Une connaissance et une expérience de leur métier

- Fiabilisation via la redondance

- La présence d'un **groupe de suivi** constitué en janvier 2022 de professionnel.le.s du secteur AHIL et d'une chercheure en sciences sociales pour guider nos analyses et apporter un appui.

- **Bernard Caubere**, administrateur à l'ASL et membre du COFIL du GCS SIAO Loire
- **Corine Védrine**, enseignante-chercheure et maitresse de conférence en sciences de l'homme et de la société à l'ENSAL (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon)
- **Elizabeth Chaize**, travailleuse sociale au Foyer Vers l'Avenir
- **Emilie Bourrel**, coordinatrice AVDL / ASLL à l'ANEF
- **Farid Bouaita**, responsable territorial logement accompagné à Aralis
- **Julie Sciandrone**, travailleuse sociale à Triangle
- **Patricia Bultheel**, travailleuse sociale à Renaître

Réunions avec le groupe de suivi et ordres du jour	
1^{er} groupe de suivi	04/01/2022 : Présentation des membres, présentation de l'enquête, retours sur cette présentation, échanges sur la méthodologie / choix du nombre d'entretiens.
2^{ème} groupe de suivi	09/05/2022 : Information sur l'avancée et le planning, échanges sur la méthodologie / le choix des entretiens, présentation de l'exemple d'un entretien retranscrit et des méthodes d'analyses employées.
3^{ème} groupe de suivi	19/09/2022 : Information sur l'avancée et le planning, présentation des 6 thématiques d'analyses et échanges sur le fond, échanges sur l'organisation d'ateliers pour présenter les premiers éléments d'analyse.
4^{ème} groupe de suivi	10/01/2023 : Information sur l'avancée et le planning, information sur la méthodologie, présentation de la problématisation & du plan détaillé et échanges, présentation de l'architecture du tableau d'état des lieux et échanges.

PROBLÉMATISATION

A partir des objectifs, réflexion autour d'une question initiale : *Dans quelle mesure les dispositifs du secteur AHIL dans la Loire sont équipés pour répondre aux besoins des personnes ?*

- Passage de la notion de « **besoins des personnes** » à « **accès au logement pérenne** »
 - En lien avec la meilleure représentativité des professionnel.le.s : ne nous permet pas de définir précisément ce que sont les besoins des personnes (même si les professionnel.le.s ont une connaissance dessus) donc il est **nécessaire de partir des entretiens avec les professionnel.le.s**
 - Les professionnel.le.s affirment que **le but principal de leur accompagnement est l'accès au logement**, abondé par des témoignages de personnes accompagnées
 - Accès au logement pérenne = accès au **logement de droit commun** + **accès et maintien dans du logement accompagné pérenne** (cas des pensions de famille)
- ➔ Face au constat sur l'année 2022 dans la Loire : parmi les personnes sortant de dispositifs d'hébergement d'insertion ou logement accompagné, « seulement » 41% vers du logement et 13% vers du logement accompagné.

- Passage de « **dispositifs** » à « **organisation du secteur AHIL** (accompagnement – hébergement – insertion – logement) »
 - Plusieurs éléments d'analyse qui ne peuvent pas être décorrélés d'un contexte plus large (politique, institutionnel, liens avec d'autres secteurs etc).
 - Le terme « organisation du secteur » permet donc d'étudier les **dispositifs** et ce qui s'y joue à l'intérieur mais aussi leurs conditions d'accès, **les liens entre eux et avec d'autres acteurs** (pouvoirs publics, partenaires)

→ La problématique : **Dans quelle mesure l'organisation du secteur AHIL dans la Loire permet à toutes les personnes qui sollicitent le SIAO/115 d'accéder à un logement pérenne ?**

PLAN

- **PARTIE 1** : Les liens entre le secteur AHIL et les autres secteurs
- **PARTIE 2** : Le fonctionnement du secteur AHIL
- **PARTIE 3** : Que mettre au travail pour favoriser l'accès au logement via la mise en œuvre du Logement d'abord ?
 - Un parti pris : dans la mesure où le Logement d'abord est la politique publique en cours dans le secteur et où l'objectif du Logement d'abord est de permettre l'accès au logement pour tous, **choix de répondre à la problématique (permettre l'accès au logement pérenne) par le Logement d'abord**
 - Permet de **répondre à l'objectif 3** sur les visions du Logement d'abord (pertinent de s'attarder dessus car ce sont les acteurs du secteur AHIL qui vont devoir mettre en place cette politique) et de formuler des préconisations.
 - Se trouve en 3^e partie car vient reprendre plusieurs éléments de diagnostic développés en parties 1 et 2

PARTIE I : LES LIENS ENTRE LE SECTEUR AHIL ET LES AUTRES SECTEURS



PARTIE I : Les liens entre le secteur AHIL et les autres secteurs

Introduction de la partie I

Focus sur une sous-partie : des bailleurs qui ne « jouent pas le jeu »

PARTIE 2 : Le fonctionnement du secteur AHIL

A. Le travail d'orientation à l'épreuve de l'organisation du parc ligérien

B. Le travail d'accompagnement vers le logement à l'épreuve du temps et des limites d'action d'un.e travailleur.euse social.e

C. L'accès au logement à l'épreuve des structures collectives et des organisations qu'elles induisent

PARTIE 3 : Que mettre au travail pour faciliter l'accès au logement via la mise en œuvre du Logement d'abord

A. Une tension dans les pratiques d'accompagnement observée localement qui rejoint les enseignements de la philosophie du Logement d'abord

B. Les différentes visions du Logement d'abord par les acteurs locaux

PARTIE I : LES LIENS ENTRE LE SECTEUR AHIL ET LES AUTRES SECTEURS



- Pourquoi s'intéresser aux autres secteurs ?
 - Les autres secteurs ont une **incidence directe ou indirecte sur l'accès au logement** des personnes en situation de précarité
 - Nécessité de prendre en compte **tous les aspects de la précarité**
- Dans cette enquête, focus sur 3 secteurs en particulier :
 - **Handicap** : en lien avec un argument récurrent des professionnels du secteur AHIL sur les conséquences de la saturation des lieux de vie handicap sur le secteur AHIL, qui révèle un manque de coopérations et de connaissances entre les deux secteurs
 - **Asile-immigration** : quand les situations administratives ne permettent pas l'accès au logement
 - **Logement social** : des bailleurs qui ne « jouent pas le jeu » → zoom sur cette sous-partie

Des bailleurs qui ne « jouent pas le jeu »

Certains acteurs du secteur AHIL ont le sentiment de freins liés à la **stigmatisation des personnes** sortant de dispositifs ; **difficulté dans la prise de contact** et les **procédures**.

Nécessité de confronter ces ressentis aux points de vues de 2 bailleurs sociaux (public)

■ Des éléments qui confirment cette impression :

- Des **objectifs qui diffèrent** du secteur AHIL

→ Relogement, adaptation du logement, accession à la propriété, construction (chronophages)... l'accompagnement social « à la marge »

“ *Moi j'ai l'impression qu'on me demande souvent « mais est-ce que vous avez une conseillère sociale ? ». Oui mais ma conseillère sociale elle peut pas accompagner toutes les personnes en difficulté. Nous on est le bailleur social à la base. Bien sûr on a un travailleur social pour certaines thématiques, pour certaines situations mais elle peut pas prendre le relais, elle peut pas se substituer aux travailleurs sociaux de secteur par exemple. (Toit Forézien)* ”

→ Obligation de « mixité sociale » et de « jouissance de son bien » (code de la construction et de l'habitat et code de l'urbanisme)

“ *On ne va pas déstabiliser tout un bâtiment non plus ! [...] donc effectivement des fois oui on a un logement vacant mais on ne va pas forcément le proposer parce que pour nous c'est pas la meilleure solution et ça les mettrait en difficulté aussi ! (Habitat & Métropole)* ”

→ Ce qui explique des potentielles réticences à loger certaines personnes issues du secteur AHIL

Des bailleurs qui ne « jouent pas le jeu »

- Des **évolutions organisationnelles** nationales et ligériennes :

→ loi ELAN : dynamique de regroupement

→ évolution des critères de priorisations : 2nd critères de priorisation pour les situations les plus « complexes »

“ *Ca a été très compliqué sur Saint-Etienne quand même, à la fusion, parce-que ce mode de fonctionnement que les travailleurs sociaux avaient, ça l'a un peu cassé donc aujourd'hui je pense que ce qui est remonté c'est qu'il n'y a pas d'interlocuteur. Ils n'arrivent pas à avoir d'interlocuteur chez les bailleurs faire le travail qu'on pouvait faire d'échange, de partage de la situation. (Habitat & Métropole)*

La décision était de dire le service action sociale gèrera les situations des demandes de logement les plus complexes. Celles, entre autres, qui passent via la CLT ou les dispositifs DALO. Ça veut dire que pour toutes les autres, qui peuvent être des publics prioritaires, puisque les critères sont assez larges, ce sont des ménages qui sont gérés par les commerciaux du service gestion locative sur chacun des territoires. Donc avec pour eux un objectif de remise en location des logements vacants et pas forcément ni la sensibilité sociale sur la situation ni le temps et les moyens de travailler, décortiquer, la situation. (Habitat & Métropole)

- Des **freins plus généraux** : conditions d'accès au logement social (avis d'impôt n-2 + justificatif d'identité); complexification du dépôt de demande dans un contexte de fracture numérique...

”

- Des bailleurs qui ont le sentiment global de favoriser l'accès au logement pour les personnes sortant de dispositifs AHIL mais qui font eux-mêmes face à **des freins qui les dépassent** :
 - Malgré un territoire ligérien globalement détendu, une **tension** sur certains secteurs (Saint-Etienne centre)

“ Je pense que les structures ont une image de l'offre mobilisable qui n'est pas celle de la réalité, pas la bonne image. On a tellement dit que sur Saint-Étienne, la Loire était un territoire détendu, que les structures s'imaginent qu'il y a des logements vacants partout. C'est un peu l'idée qui circule ! [...] Certes c'est détendu mais on a beaucoup de secteurs où on est engagé sur des programmes de démolition et de recomposition et que les logements vacants sont sur des secteurs qui n'intéressent pas les structures ou pas les ménages ! (Habitat & Métropole)

”

- D'autres intervenants en commissions d'attribution et une prise de décision collective

“ Nous on entend de plus en plus des mairies qui nous disent [...] « Je préfère telle famille parce qu'il y a des enfants en bas âge et moi j'ai des risques de fermeture de classe » (Toit Forézien)

”

- Les **attentes** des personnes qui peuvent paraître **déconnectées de la réalité** du parc (localisation, typologies,...)

“ Des fois les familles n'ont pas les réalités parce que parfois elles sont hébergées dans des logements chez un bailleur privé mais qui correspond pas forcément à la réalité du logement HLM au niveau des surfaces, des configurations des pièces ... (Habitat & métropole)

”



PARTIE 2 : LE FONCTIONNEMENT DU SECTEUR AHIL

PARTIE 1 : Les liens entre le secteur AHIL et les autres secteurs

Introduction de la partie I

Focus sur une sous-partie : des bailleurs qui ne « jouent pas le jeu »

PARTIE 2 : Le fonctionnement du secteur AHIL

A. Le travail d'orientation à l'épreuve de l'organisation du parc ligérien

B. Le travail d'accompagnement vers le logement à l'épreuve du temps et des limites d'action d'un.e travailleur.euse social.e

C. L'accès au logement à l'épreuve des structures collectives et des organisations qu'elles induisent

PARTIE 3 : Que mettre au travail pour faciliter l'accès au logement via la mise en œuvre du Logement d'abord

A. Une tension dans les pratiques d'accompagnement observée localement qui rejoint les enseignements de la philosophie du Logement d'abord

B. Les différentes visions du Logement d'abord par les acteurs locaux

II.A Le travail d'orientation à l'épreuve de l'organisation du parc AHIL

- Un travail **d'orientation en tension** qui peut limiter l'accès à l'hébergement / logement ou son maintien.
 - Face à une démultiplication des dispositifs (idéal de vouloir s'adapter au plus grand nombre), un certain nombre de personnes considérées comme « **incasables** » :
 - des situations trop complexes à accompagner face à des structures qui ne se sentent pas équipées (le cas de la santé)

“ Dans le champ du handicap, une personne qui a une reconnaissance MDPH, [...] on est absolument pas adapté, l'accompagnement sur la vie quotidienne où nous ne pouvons absolument pas être présents. [...] On est censé accueillir des personnes, leur permettre un répit, se restaurer, se remettre debout et réengager leur vie comme ils le souhaiteraient ! Avec ces personnes qui ont un long parcours institutionnel dans le champ du handicap, on est complètement inadapté et ça vient même majorer des troubles du comportement parce qu'on n'offre pas la contenance nécessaire. (chef.fe de service / direction) ”

- qui ne correspondent pas aux critères d'entrée (existence de contournements)
- qui ne sont plus acceptées nulle part
- le cas particulier des personnes sans droit de séjour

II.A Le travail d'orientation à l'épreuve de l'organisation du parc AHIL

- Un sentiment d'orientations par défaut massives et de recevoir les situations les plus complexes
- Sentiment d'un décalage entre les orientations faites et les objectifs / les cahiers des charges des dispositifs

“ C'est un fonctionnement, des modalités d'hébergement, qui impliquent quand même un gros savoir-vivre et un gros savoir-être dans les appartements. C'est un peu contradictoire avec la file active du public qu'on accueille. (travailleur.se social.e,CHRS diffus) ”

- Des orientations par défaut résultantes de défaillances dans le secteur AHI ou de secteurs connexes

“ Parce-que nous, on se rend compte au niveau du CHRS que parfois les personnes elles arrivent ici un peu par dépit, parce qu'elles ont pas été prises sur les autres dispositifs. (travailleur.se sociale,CHRS) ”

- Le sentiment de recevoir les situations les plus complexes concerne paradoxalement tous les dispositifs

II.A Le travail d'orientation à l'épreuve de l'état du parc AHIL

■ Des éléments contextuels autour des craintes et tensions liées à l'orientation :

- Du côté des structures gérant des dispositifs :

→ volonté de conserver un « **équilibre de peuplement** » pour assurer ses missions (accompagnement, fluidité, sécurité ...)

“ *En fait ce qu'on doit beaucoup travailler nous c'est l'équilibre de peuplement. A un moment donné on reçoit un peu de tout et ça devient explosif. Sauf que nous on gère des enfants. On aurait des adultes encore. Mais quand vous avez des tout petits c'est les dames qui arrivent qui agressent les petits, qui font peur... On est vigilant aussi au peuplement du CHRS. (chef.fe de service / direction)* ”

“ *En fait ce qui nous inquiète aussi c'est ça, si le 115 nous oriente que des situations similaires, que l'issue est vraiment loin, la régularisation, à un moment donné on aura pas de turn-over. Après pour l'instant, on dit pas au 115 on veut telles situations ou quoi, on arrive un peu à faire du turn-over pour l'instant. (travailleur.e social.e, CHU)* ”

→ le **respect des contraintes règlementaires & contractuelles** :

- les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) fixent les objectifs et la tarification de l'organisme gestionnaire
- les Etudes Nationales des Coûts (ENC) conditionnent l'agrément des structures

II.A Le travail d'orientation à l'épreuve de l'état du parc AHIL

- Du côté des professionnels du SIAO :

→ traiter avec **équité** les demandes & **orienter en fonction des besoins et non des disponibilités des places**

Circulaire du 8 avril 2010 relative au SIAO : « traiter avec équité les demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante » et d' « orienter la personne en fonction de ses besoins et non seulement en fonction de la disponibilité de telle ou telle place »

→ L'équilibre de peuplement n'est pas une considération principale car ce n'est pas une **mission réglementaire**

+ « Le SIAO est chargé de proposer une solution adaptée à la situation de chaque personne », Cerema

Tous ces acteurs sont pris dans un contexte global de saturation de la plupart des dispositifs qui complexifie les possibilités de flexibilité des orienteurs et exacerbent la nécessité de turn-over des associations

“ On a des demandes malheureusement, de plus en plus urgentes et avec des délais d'attente trop longs ...Du coup, nous, en tant que travailleurs sociaux, on a le sentiment, des fois, de faire un travail qui est un peu vain parce-que pour certaines situations on sait qu'entre temps on va perdre les gens. (travailleur.se social.e, SIAO)

”

II. B Le travail d'accompagnement vers le logement à l'épreuve du temps et des limites d'action d'un.e travailleur.euse social.e

- Une critique des durées d'accompagnement considérées comme arbitraires
 - Existence de durées de séjour dans la plupart des dispositifs (dans la réglementation ou dans la pratique)
 - Récurrence de l'idée selon laquelle les durées d'accompagnement imposées ne correspondent pas à la réalité du travail social et à la nécessité de s'adapter au rythme de chaque personne

“

C'est quand même un effet pervers je trouve cette durée moyenne de séjour [...], la notion de temps elle est pressante [...]. Alors je pense que je ne suis pas dans cette pression-là, parce qu'on pourrait être amené à faire des choses sans respecter effectivement la dynamique de la personne en tant qu'acteur et la presser. (chef.fe de service direction, CHRS)

Moi, j'ai besoin de temps pour redémarrer. Voilà, il y en a qui peut être qui redémarrent comme ça sans rien, mais ça c'est parce qu'ils ont tout à côté. (personne accompagnée, CHRS)

”

II. B Le travail d'accompagnement vers le logement à l'épreuve du temps et des limites d'action d'un.e travailleur.euse social.e

- Dans un contexte où l'adaptation à chacun.e est considérée comme un idéal et où les dispositifs sans limite de durée constituent des exemples positifs d'accompagnement.

“

Les pistes d'amélioration, c'est de nous donner la possibilité de nous adapter au rythme des personnes » (travailleur.euse social.e, CHRS)

”

“

Le Hors les murs a l'avantage de ne pas être limité dans le temps. Donc sans se reposer sur nos lauriers, on a le temps aussi pour que les gens se mettent en route et de venir vérifier qu'ils ont bien assimilé tous les fonctionnements avant de pouvoir leur proposer un accompagnement plus léger ou rien du tout. (travailleur.euse social.e, CHRS Hors-les-murs)

”

“

C'est de répondre aux besoins plutôt que la personne doit s'adapter, parce qu'on le voit bien, les personnes qui doivent s'adapter à la structure, ça fonctionne pas toujours et c'est compliqué. (travailleur.se social.e, CHRS colocation & tremplin)

”

II. B Le travail d'accompagnement vers le logement à l'épreuve du temps et des limites d'action d'un.e travailleur.euse social.e

- Les limites d'actions d'un.e travailleur.euse social.e :
 - Des **activités chronophages** pour les travailleur.euse.s sociaux.ales qui empiètent sur le travail d'accompagnement
 - Entretien / nettoyage du bâti, déménagement, éléments de gestion locative
 - Concerne plus particulièrement les structures en diffus
 - Des outils ou activités **qui permettraient une meilleure appropriation** des lieux d'hébergement ou de logement accompagné **difficiles à mettre en œuvre par manque de temps et/ou de compétences** de la part des travailleur.euse.s sociaux.ales
 - Permettre et accompagner l'ameublement : un sujet important pour les personnes accompagnées et un élément constitutif de l'appropriation du « chez-soi » selon la « théorie ancrée des 4A » de Pascale Pichon
 - Le bail glissant en IML
 - Une idée récurrente partagée par les professionnels sur les **intérêts de la pluridisciplinarité** dans l'accompagnement (santé, parentalité, emploi etc)
 - Des structures qui favorisent le recrutement en interne ; d'autres le partenariat externe
 - Deux choix qui ne s'excluent pas l'un l'autre et qui dépendent du territoire d'implantation des dispositifs (Montbrison et Roanne ne sont pas dotées de la même manière que Saint-Etienne)

II. C L'accès au logement à l'épreuve des structures collectives et des organisations qu'elles induisent

Nous parlons des structures collectives indépendamment du statut d'habitation (CHU & CHRS collectifs, pensions de famille, résidences sociales)

■ L'impact de la morphologie du bâti sur les professionnels et les personnes accompagnées

- Constats d'**inédacuation** entre le bâti et les usages / les besoins des personnes accueillies



Le CHU c'est un ancien site universitaire. [...] Donc il a été pensé pour des étudiants, c'est pas tout à fait la même chose que pour des personnes qui ont des parcours migratoires et qui se retrouvent 24/24h dans les murs, sans possibilité de travailler. (chef.fe de service / direction)



- Sentiment d'une **influence négative sur le travail social**



Des chambres individuelles permettraient d'accueillir différemment les gens, de bosser différemment [...]. C'est pas les résidents eux-mêmes qui lavent leur linge. Pour des raisons qui moi, me semblent matérielles, d'organisation, d'espace [...] La question des consos, quelqu'un qui est tout seul dans sa chambre, on peut gérer ça différemment. (travailleur.se social.e, CHU-CHRS).



- Face à ce constat, des associations propriétaires qui tentent de **penser l'aménagement des lieux en adéquation avec les besoins** spécifiques des personnes et des professionnel.le.s :
 - La co-conception de la Pension de famille de l'ASL à Montbrison
 - L'appartement parentalité de Foyer vers l'avenir
 - Le projet de réaménagement de l'ACARS

II. C L'accès au logement à l'épreuve des structures collectives et des organisations qu'elles induisent

■ L'impact de la cohabitation et de l'organisation interne induites par la vie en collectivité

- La vie en collectivité, vecteur de contraintes / tensions, surtout lors de cohabitation « subie »

→ Des **orientations par défaut** qui peuvent mener à une sortie prématurée de dispositif

“ Certains qui ont fini par accepter alors que c'était pas leur choix et là ça fonctionne pas ils repartent. (travailleur.se social.e, pension de famille). ”

→ Le cas particulier **des colocations** : vivre avec des personnes que l'on ne connaît pas

“ Surtout qu'on choisit pas son voisin. Moi, je veux être colocataire, je vais faire passer des entretiens. Je vais choisir mes colocataires. Là les gens ils arrivent chacun avec leur sac à dos de difficultés. (travailleur.se social.e, CHU) ”

→ Les **collectifs de très grande taille**, un sentiment d'inconfort qui peut être exacerbé par des **tensions accrues** (concentration de problématiques diverses) et pour certains publics (**femmes, minorités de genre**)

“ Ce mois-là ils ont mis la caméra devant ma porte parce qu'ici il y a des gens qui sont pas bien[...] agressent la poignée pour pouvoir rentrer. [...] Des hommes ! La nuit je mets tout le temps le placard derrière la porte. J'ai pas confiance, en fait, je suis bien, je vis bien, mais faut pas trainer ici, sortir ici dans le couloir. (personne accompagnée, CHRS collectif) ”

II. C L'accès au logement à l'épreuve des structures collectives et des organisations qu'elles induisent

- Ce qui ne doit pas faire oublier :
 - Les aspects positifs du collectif dans certains contextes (lutte contre isolement social, aspect contenant / rassurant, outil d'accompagnement social, mutualisation de matériel)

“ On a pu recréer cet aspect communautaire. Pas sur l'aspect hiérarchique mais de vivre ensemble. [...] désacraliser la fonction de direction. Les gens viennent plus facilement vers nous. (chef.fe de service / direction)

”

- Des initiatives d'associations pour tenter d'atténuer les effets négatifs des collectifs (les réunions inter-service à l'ACARS, la suppression des cuisines collectives à Foyer vers l'avenir)

II. C L'accès au logement à l'épreuve des structures collectives et des organisations qu'elles induisent

- Face aux contraintes du collectif, la mise en place d'une réglementation plus marquée
 - Des réglementations internes « fortes » dans les grands collectifs : plus la structure est collective, plus les réglementations sont astreignantes
 - qui peuvent être vécues comme une **privation de liberté**
 - qui révèlent une tension collectif / individualité où **le collectif prend souvent le pas sur l'individualité**
 - malgré des aspects intéressants (lisser les pratiques, équité, poser un cadre)
 - des professionnel.le.s qui reconnaissent que la réglementation répond plus à **un impératif de gestion du collectif** qu'à un accompagnement optimal

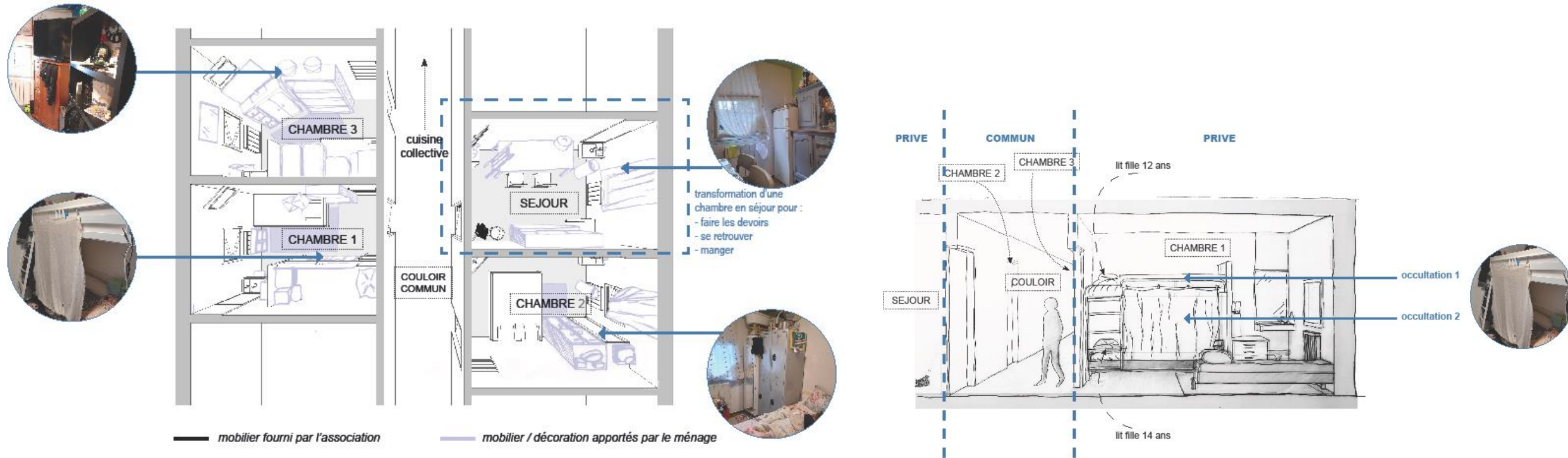
“ On essaie aussi de faire au mieux, du cas par cas, [...] toutes les personnes ont des difficultés qui sont différentes et donc des fois ça rentre pas forcément dans les cases du règlement [...] et en même temps, on a aussi un collectif à gérer [...] Je prends l'exemple d'un Monsieur qui est arrivé y'a pas si longtemps, qui la nuit se lève, tape dans les portes, [...] On arrive à le gérer parce qu'on est professionnel mais les autres résidents... Déjà c'est pas leur rôle de gérer ça. Y'a un moment donné quand on arrive avec ses difficultés, on n'a pas besoin que les voisins crient, en rajoutent. Donc on gère comme on peut, malheureusement souvent ça se finit soit par des hospitalisations, soit par des exclusions. Et à un moment donné la gestion du collectif, elle, prend le dessus. (travailleur.se social.e, CHU-CHRS)

”

- Face à cette tension, des associations qui cherchent des **compromis** :
 - des réflexions dans les structures sur divers sujets (consommation en structure, animaux, invitation d'un tiers)
 - et des sujets moins « travaillés » (les absences (saturation) et l'aménagement)

II. C L'accès au logement à l'épreuve des structures collectives et des organisations qu'elles induisent

→ L'importance de pouvoir **aménager son propre espace**, un sujet qui peut paraître anecdotique mais a toute son importance pour les personnes accompagnées (l'importance du « chez soi » comme condition de stabilité. L'aménagement est une des composantes des « 4A »)



PARTIE 3 : QUE METTRE AU TRAVAIL POUR FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT VIA LA MISE EN ŒUVRE DU LOGEMENT D'ABORD ?



PARTIE 1 : Les liens entre le secteur AHIL et les autres secteurs

Introduction de la partie I

Focus sur une sous-partie : des bailleurs qui ne « jouent pas le jeu »

PARTIE 2 : Le fonctionnement du secteur AHIL

A. Le travail d'orientation à l'épreuve de l'organisation du parc ligérien

B. Le travail d'accompagnement vers le logement à l'épreuve du temps et des limites d'action d'un.e travailleur.euse social.e

C. L'accès au logement à l'épreuve des structures collectives et des organisations qu'elles induisent

PARTIE 3 : Que mettre au travail pour faciliter l'accès au logement via la mise en œuvre du Logement d'abord

A. Une tension dans les pratiques d'accompagnement observée localement qui rejoint les enseignements de la philosophie du Logement d'abord

B. Les différentes visions du Logement d'abord par les acteurs locaux

■ Pourquoi parlons-nous du LDA ?

- Car la réflexion porte sur **l'accès au logement** et que cet **objectif** est aujourd'hui **porté par la politique publique** du LDA en cours

■ Pour la mise en œuvre du LDA, il s'agit de

- **Se baser sur les apprentissages du fonctionnement du secteur** (parties 1 et 2) puisque ce sont les associations du secteur AHIL qui vont devoir la mettre en œuvre
- Et regarder les **pratiques** des professionnel.le.s et leur **point de vue** sur le LDA (partie 3)

Pour voir ce qu'il faut conserver, améliorer, créer... pour tendre vers le LDA

■ Définition du Logement d'Abord. Il s'agit de bien **distinguer** :

- la **philosophie d'intervention**
- la **politique publique**

III. A Une tension dans les pratiques d'accompagnement observée localement qui rejoint les enseignements de la philosophie du Logement d'abord

2 modes d'accompagnement observés (2 idéaux-types, la réalité étant toujours plus nuancée) autour d'une tension globale : qui est légitime pour savoir ce qu'il y a de mieux pour les personnes ?

- L'intervention sociale « pédagogique »¹ qui se caractérise par :
 - Le **savoir-habiter** qui revêt plusieurs définitions reposant sur des critères subjectifs et qui est pourtant utilisé tout au long de l'accompagnement, pouvant conditionner l'accès au logement voire aux dispositifs

→ Qui peut « justifier » les **parcours en escalier**

“ Le poste actuel c'est vraiment accueillir les gens, donc que ça soit en CHRS diffus ou Hors-les-murs. Bon la différence, c'est juste lié aux ressources et à la capacité des gens à vivre chez eux ou pas. En tout cas, certains ont encore besoin d'une petite étape avant. (travailleur.se social.e, CHRS diffus & HLM)

”

¹ Nicolas Chambon, Elodie Gilliot, Sylvain Mathieu, Des pratiques en mutation In Nicolas Chambon, Pascale Estechand, Elodie Gilliot, Manuel Henin, *La politique du Logement d'abord en pratiques*, Les Presses de Rhizome, 2022, 247p, p158

III. A Une tension dans les pratiques d'accompagnement observée localement qui rejoint les enseignements de la philosophie du Logement d'abord

- Une forme de remise en question de la **capacité de choix des personnes** dans leur parcours d'accès au logement : le cas des Commission Départementales d'Orientation (instance de validation de l'orientation des personnes)

“ *Oui, on demande toujours à la personne ce qu'elle souhaite, après, des fois c'est trop loin de la réalité. Donc nous on préconise autre chose. On essaye de l'expliquer aux personnes, après dans la demande qu'on présente à la Commission, on mentionne quand même ce que la personne veut, ce que nous on préconise et pour le coup c'est la commission SIAO qui tranche. Mais souvent, elle va trancher en notre faveur [...] Nous, on essaye de retranscrire avec le plus de neutralité possible. Mais voilà, la personne n'est pas là pour se défendre (travailleur.se social.e, SIAO).*

”

- **Adhésion à l'accompagnement comme pré-requis** pour accéder à un dispositif

“ *« Le règlement c'est qu'ils acceptent l'accompagnement » (travailleur.se sociale, IML)*

”

III. A Une tension dans les pratiques d'accompagnement observée localement qui rejoint les enseignements de la philosophie du Logement d'abord

■ Intervention sociale « accompagnatrice » qui se caractérise par :

Une remise en cause la relation accompagnant / accompagné

- L'importance du **choix des personnes** (visites d'appartement, multi-référence)
- Reconnaissance du **savoir par l'expérience** : mise en place de la pair-aidance ou réflexions sur ce sujet
- **Décorrélacion de l'accompagnement et du logement** (CHRS Hors-les-murs ; Un Chez Soi d'Abord)

“

J'ai pu travailler en SAMSAH et j'ai trouvé que c'était très intéressant sur le versant handicap pour le coup. [...] On apporte le soutien nécessaire aux gens, mais qui sont chez eux en fait. [...] c'est quand même très intéressant parce qu'en fait les gens, ils ont pas d'enjeu à nous solliciter... au contraire ! [...] Et puis si j'en ai marre de mon travailleur social, mon appart, j'y vais quand même et je pourrais peut-être trouver un autre interlocuteur avec qui ça passera mieux et qu'il y ait pas de rupture parce que c'est la question de la rupture aussi ! (travailleur.se social.e, CHRS diffus & Hors-les-murs)

”

III. A Une tension dans les pratiques d'accompagnement observée localement qui rejoint les enseignements de la philosophie du Logement d'abord

- Des dynamiques de participation réussies qui font exception dans les associations :

Les conditions de réussites : un engagement fort des professionnels et l'inscription de la participation dans une réflexion globale

“

On a bossé un peu avec le CRPA [...]. On tient une assemblée générale des locataires une fois par trimestre où l'ordre du jour est proposé par eux et par nous [...] On va intervenir aussi sur les « semaines de la santé mentale » avec un locataire. L'idée c'est d'aller avec le locataire pour présenter le dispositif parce que ce sont les gens les mieux placés pour présenter le dispositif. (travailleur.se social.e, UCSA)

Un droit des usagers ici auquel moi je suis très attaché.e, qui est aussi une manière de faire émerger chez les gens leurs qualités, leurs capacités [...] décoller de ce réel pour les amener justement vers s'intéresser à autre chose [...] (chef.fe de service / direction,)

”

III. A Une tension dans les pratiques d'accompagnement observée localement qui rejoint les enseignements de la philosophie du Logement d'abord

- Si l'observatoire n'est pas compétent pour juger d'une modalité d'accompagnement plutôt qu'une autre, il est néanmoins possible d'affirmer que l'intervention sociale « accompagnatrice » est celle qui se rapproche de la philosophie d'action du LDA
- Mettre en œuvre de LDA serait tendre vers cette deuxième pratique

III. B Les différentes visions du Logement d'abord des acteurs locaux

Ici, on considère la philosophie d'intervention ainsi que la politique publique du Logement d'Abord et les discours des professionnels.

- 3 grandes postures vis-à-vis du Logement d'abord (3 idéaux-types) :
 - **Méfiance voire hostilité** marquée surtout envers la politique publique mais aussi sur quelques principes de la philosophie: posture minoritaire.
 - Une **défense et une revendication** des principes du Logement d'Abord : parmi les directions, une majorité dans cette position.
 - Un avis plutôt **positif sur les principes mais du scepticisme sur la mise en application** : parmi les travailleur.euse.s sociaux.ales et les chef.fe.s de service, une majorité dans cette position.

Soit sur la façon dont la **politique publique** du Logement d'Abord est **mise en place**

“

Faire du logement d'abord parce que ça permet de ne plus financer la question de l'hébergement, non. C'est pas du logement d'abord, ça. [...] Qu'il y ait un besoin d'aller vers d'autres pratiques et de sortir du tout internat ou d'aller travailler avec la personne là où elle en est, enfin j'ai aucun problème avec ça. A mon avis c'est vers ça qu'il faut se diriger mais je pense pas que ce soit vers ça qu'on se dirige aujourd'hui. (travailleur.euse social.e, CHRS)

Les principes du Logement d'abord, je les connais depuis leur début, et sur le principe, c'est super, mais après la vraie question, c'est comment on s'en sert politiquement et qu'est-ce qu'on en fait ? Parce que si on parle de Logement d'abord et qu'on fait ce qui est en train d'être mis en place, à savoir mettre des gens dans des logements mais pas mettre les moyens pour les accompagner, pour qu'ils avancent et qu'ils évoluent, là l'issue de cette politique-là, c'est ou la rue ou la mort. (chef.fe de service, direction)

”

Soit lié à une **méfiance globale** vis-à-vis des politiques déconnectées du terrain

“

Ce sont des mots, voilà. En termes de travail social, ça a pas changé grand-chose. [...] Le Logement d'abord, ça fait 10 ans qu'on en entend parler et bon peanuts quoi. (travailleur.euse social.e, CHRS & IML).

Et puis, il y a cette frustration, je pense aussi quand même au niveau des équipes, ce que j'entends parfaitement de se dire, on n'écoute pas, on n'écoute pas les remontées du terrain, c'est pas uniquement le Logement d'abord, aujourd'hui, c'est comment on accompagne mieux les personnes pour accéder au logement. (chef.fe de service / direction)

”

III. B Les différentes visions du Logement d'abord des acteurs locaux

- Une politique publique fortement critiquée
 - Le Logement d'Abord **ignore certains publics** : les personnes sans ressource, les personnes en situation irrégulière et les « grands marginaux »
 - Dans les derniers textes de référence : effectivement très peu d'éléments sur les personnes sans titre de séjour mais idée que l'absence de ressources ne doit pas être un frein et que les « grand marginaux » sont bien un public cible.
 - L'accès au logement **favorisera l'isolement social et se fera au détriment de l'accompagnement social**

“

Après toutes les structures ne pourront pas fournir que du Logement d'abord, parce qu'on va avoir des situations aussi où parfois il faut passer par le collectif. (travailleur.euse social.e, CHRS)

Je trouve que cette politique, c'est quand même de supprimer l'accompagnement et on est sur un public où il faut de l'accompagnement quoi. (travailleur.se social.e, IML)

”

- Pas de contradiction visible entre le Logement d'abord et l'habitat collectif
- « Le Logement d'abord repose sur deux piliers : le logement et un accompagnement adapté » (Manuel Henin & Pascale Estehandy, *La politique du Logement d'abord en pratiques*, 2023)
- Les critiques portent donc plus sur une anticipation négative de la déclinaison locale que sur la politique publique globale telle qu'elle est présentée par la DIHAL.

- La crainte de la **baisse des places d'hébergement**, notamment en CHRS au profit d'autres dispositifs

“ Voilà donc le Logement d'abord... J'espère que ça fera pas comme ça a pu être avec l'hôpital, parce que les lits d'hôpitaux n'ont jamais ouverts. Voilà une fois que les CHRS auront fermé plein de places, qu'ils auront transformé en Logement d'abord. (chef.fe de service / direction).

Les CHRS ont encore toute leur place, même si ils coûtent chers. On se dit souvent qu'on va être amenés à disparaître, au profit d'autres dispositifs plus orientés Logement d'abord. (travailleur.se social.e, IML - CHRS)

”

→ Dans les faits, entre 2017 et 2022 dans la Loire : une **stagnation des places en CHRS** (de 474 à 468) et une **augmentation des mesures de logement accompagné** (+ 132 mesures IML, + 55 places Un Chez-soi-d'abord, + 29 places en pension de famille). Mais une **augmentation des capacités d'hébergement d'urgence** aussi bien en CHU qu'à l'hôtel

- La crainte que **l'objectif premier soit de faire des économies**
 - La rationalisation des coûts est bien l'un des objectifs avec la notion de « performance sociale »

QUESTIONS / REPOSES

PAUSE REPAS

13H-14H



CO-CONSTRUIRE LES PRÉCONISATIONS SUITE À L'ENQUÊTE

Nos premières propositions (à débattre) :

- **Développer** des activités / outils qui font leurs preuves :
 - Développer l'**AVDL** / le bail accompagné
 - Développer l'**aide à l'ameublement** dans tous les accompagnements quand c'est nécessaire (sous-entendu, on peut accéder au logement depuis la rue, depuis un CHU)
- **Modifier** certaines pratiques
 - **S'inspirer des collectifs qui fonctionnent** : plutôt des petits collectifs, limiter les espaces partagés (cuisine ou sanitaires collectifs) c'est-à-dire faire en sorte que les moments partagés relèvent plus du choix
 - **Limiter le recours à la colocation** (répond plutôt à une contrainte organisationnelle qu'à un réel choix des personnes)
- **Conserver** (avec la possibilité de faire évoluer)
 - Conserver des solutions pour les **personnes sans ressource et/ou qui ont un besoin d'accompagnement soutenu type CHRS** en prenant en compte les personnes pour lesquelles le besoin d'accompagnement est sur un temps long voire pérenne
- **Créer** / innover :
 - Pérenniser la **plateforme de captation de logements** à destination des membres du GCS voire la faire évoluer (au-delà de l'IML ? quels autres besoins des associations ?)
 - Imaginer des solutions adaptées aux **personnes en situation administrative irrégulière** (ex : habitat intercalaire)

LES ATELIERS



SESSION 1 : 14h20 – 15h

PAUSE

SESSION 2 : 15h15 – 15h55

DEAMBULATION : 16h – 16h30

Les « incasables » : comment accueillir et accompagner toutes les personnes qui sollicitent le 115 / SIAO ?

Les limites d'action des travailleur.euse.s social.e.s (temporalité, morphologie & entretien du bâti, pluridisciplinarité) : comment les dépasser ?

Le collectif et le Logement d'abord : comment concilier collectif et Logement d'abord ?